FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative de la Wallonie

Nom de l'organisation : Administration communale et CPAS de Marche-en-Famenne

Nom du coach : Marie-Valentine Maquet (Espace Environnement)

Date d'adoption : 19 février 2024 par le Collège communal
13 décembre 2023 par le Bureau permanent du CPAS

1er bilan : NOVEMBRE 2025
(communiqué à Madame HEYMANS – espace Environnement - le 17/11/25)

2ème bilan : MAI/JUIN 2026

La feuille de route se touve sur le site de la Ville de Marche-en-Famenne : https://www.marche.be/administration/programme-strategique-transversal-objectifs-de-developppement-durable/objectifs-de-developpement-durable-odd-2411/

Marche en Famenne

CPAS Action 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

Carte d'identité de la commune et du CPAS de Marche-en-Famenne. (mise à jour mai 2026)

- ~~Nombre d'employés Ville : 300 agents au 31.12.2023, représentant 212,34 ETP + personnel Asbls et Régie sportive communale autonome : 75 agents, pour 50 ETP).~~
- ~~Nombre d'employés CPAS : 190 agents au 31.12.2023 représentant 131,78 ETP.~~
- Nombre d'employés Ville : 338 agents au 31.12.2025, représentant 244,81 ETP + personnel Asbls et Régie sportive communale autonome : 54 agents, pour 36,48 ETP).
- Nombre d'employés CPAS : 186 agents au 31.12.2025 représentant 132,83 ETP.
- ~~Nombre d'habitants : 17.897 habitants (chiffres au 01.01.2023, publiés MB 18.10.2023)~~
- Nombre d'habitants : Population (au 1.1.2024) : 17972 habitants
- Démarches déjà en place au niveau développement durable : en plus du présent accompagnement « ODD » :
  - Présence d'un éco-conseiller temps plein depuis 2006 ;
  - Présence d'un conseiller Energ'Ethique temps plein depuis 2015 ;
  - Création d'un échevinat de la transition écologique (2019) ;
  - Création par l'Administration communale d'une éco-team (impulsion éco-conseillère) (démarrage 2020 - Covid – effective en 2021) ;
  - Création d'une cellule administrative « transition écologique » réunissant les forces vives administratives au niveau énergie notamment (mai 2022) ;
  - Adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie en 2016 ;
  - POLLEC depuis 2016 (d'abord via le Pays de Famenne, puis Ville) ;
  - Partenariat étendu avec le Guichet de l'énergie de Marche-en-Famenne ;
  - Partenariat étendu entre le conseiller Energ'Ethique, le POLLEC, le Tuteur énergie CPAS ;
  - Ville commerce équitable ;
  - Label Ville piétonne ;
  - Programme Viasano depuis 2011 ;
  - Commune sportive *** ;
  - Les différents Conseils consultatifs :
    - Conseil consultatif des Ainés (CCA) ;
    - Conseil consultatif Provincial des Aînés ;
    - Conseil consultatif de la Personne Handicapée (CCPH) ;
    - Conseil consultatif de la Sécurité Routière ;
    - Conseil consultatif de la Jeunesse ;
    - Conseil consultatif des Cimetières ;
    - Conseil consultatif Nord-Sud ;
    - Conseil consultatif pour la Promotion de l'Hôpital (hors catégorie – purement politique) ;
    - Conseil consultatif de la Culture ;
    - Conseil consultatif de la mobilité douce & sentiers ;
    - Conseil consultatif de la transition écologique ;
    - Conseil consultatif de la Prévention ;

- Inscription dans le programme Greendeal (1ère version) ;
- Maison repos : label plan wallon nutrition santé ;
- Service d'insertion sociale et socio-professionnelle du CPAS ;
- Petite enfance : Projet éco-crèches ;
- Partenaires des Contrats rivières (Lesse et Ourthe) ;
- Etc

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'actions).

Pour ce faire un groupe de travail interne a été mis en place, regroupant les membres du Comité de Direction, représentant les services suivants : Administration générale Ville (direction générale, service juridique, …) / CPAS, Aménagement du territoire (urbanisme, environnement, santé), Mobilité, Grandes infrastructures, service Travaux et patrimoine, service population/état civil/Etrangers, service Proximité (plan HP, PCS, PSSP, Ed rues, …), service informatique (CST), service de la petite enfance et de l'enfance, service juridique, service animation / jeunesse et sport, service commun RH, service finances, service social, Maison de repos et de soins Libert

Le processus d'accompagnement suivant a été mis en place avec notre coach :

- **S1** • Formation et appropriation des ODD: mise à niveau pour une bonne compréhension des ODD (groupe de travail, membres de la Direction et des élus) + cadrage et méthodologie
- **S2** • Diagnostic et priorisation: identification des impacts positifs et négatifs de l'organisation en lien avec les ODD et leurs cibles
- **S3** • Analyse du PST, consultation des parties prenantes inernes et sélection des ODD prioritaires
- **S4** • Programmation: Elaboration de la feuille de route
- **S5** • Communication et pérennisation

La consultation des parties prenantes internes s'est faite à l'aide d'une enquête en ligne afin de déterminer l'impact des actions mises en place par la commune au regard des 17 ODD. Ces résultats seront utilisés dans le cadre du diagnostic de l'organisation. Cette enquête a été adressée aux agents communaux, aux agents du CPAS et aux membres d'organismes para-communaux.

Concernant le plan d'actions lié à cette feuille de route, celui-ci a été alimenté en partie par des actions déjà planifiées, soit à travers le Programme Stratégique Transversal (PST), soit au travers d'autres plan et outils thématiques (PCDR, PCS, etc.). Cette méthode a pour objectif de rassembler en un seul document les actions jugées prioritaires par l'Administration et de les mettre en lien avec leurs impacts sur les ODD.

Enfin, pour le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et des actions qui y sont reprises, la commune et le CPAS de Marche-en-Famenne prévoient d'évaluer, de compléter régulièrement en CODIR commun et de lier la feuille de route aux plans stratégiques transversaux.

3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

Diagnostic réalisé par le groupe de travail interne

Une fois familiarisé avec les 17 ODD, le groupe de travail a été amené à remplir un questionnaire permettant d'évaluer l'impact (actuel et potentiel) que peuvent avoir les activités de l'organisation sur ces objectifs.

Chaque service représenté dans le groupe de travail a été invité à compléter ce questionnaire sur base des actions effectuées au sein de son propre service. Les résultats pour l'ensemble des services ont ensuite été compilés pour donner les résultats suivants :

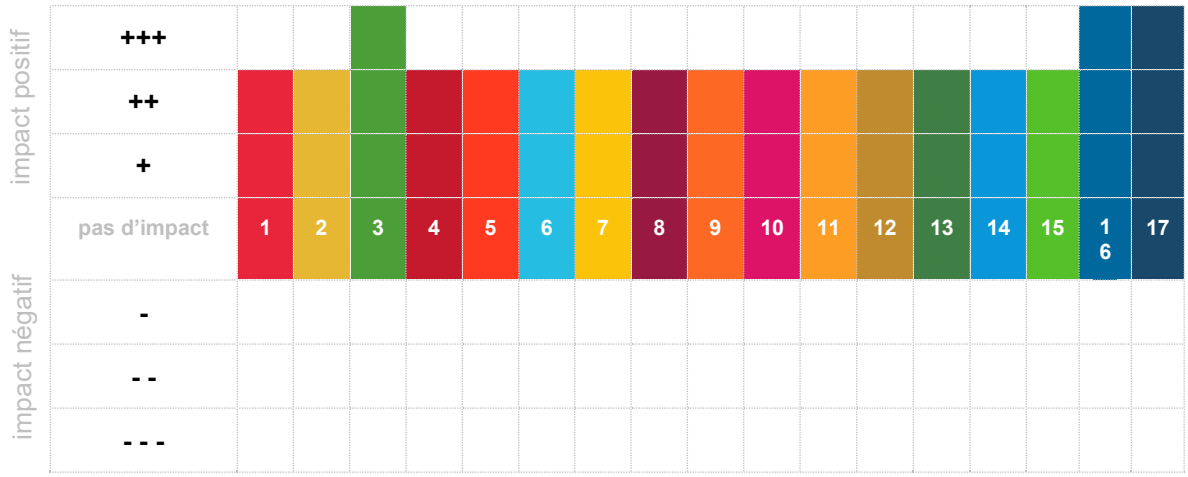

+ : 0-33 %

++ : 34-66 %

+++ : 67-100 %

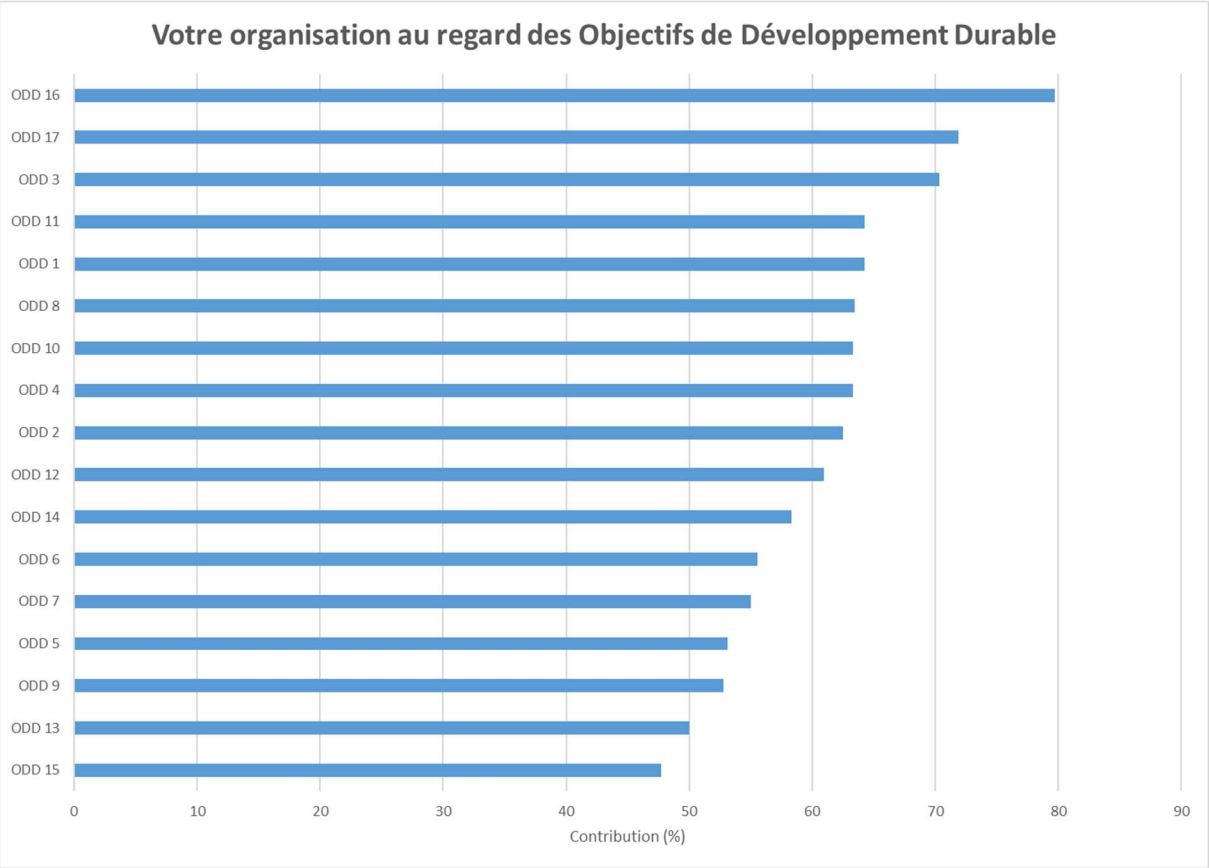

Diagnostic réalisé suite à la consultation des parties prenantes internes

Les parties prenantes internes ont été consultées à l'aide d'une enquête en ligne, où celles-ci ont été invitées à déterminer l'impact des actions entreprises par leur commune sur les 17 ODD.

67 répondants ont participé à cette enquête en ligne.

Les résultats consolidés de cette évaluation sont calculés sur la moyenne des scores individuels en % et sont représentés ci-dessous :

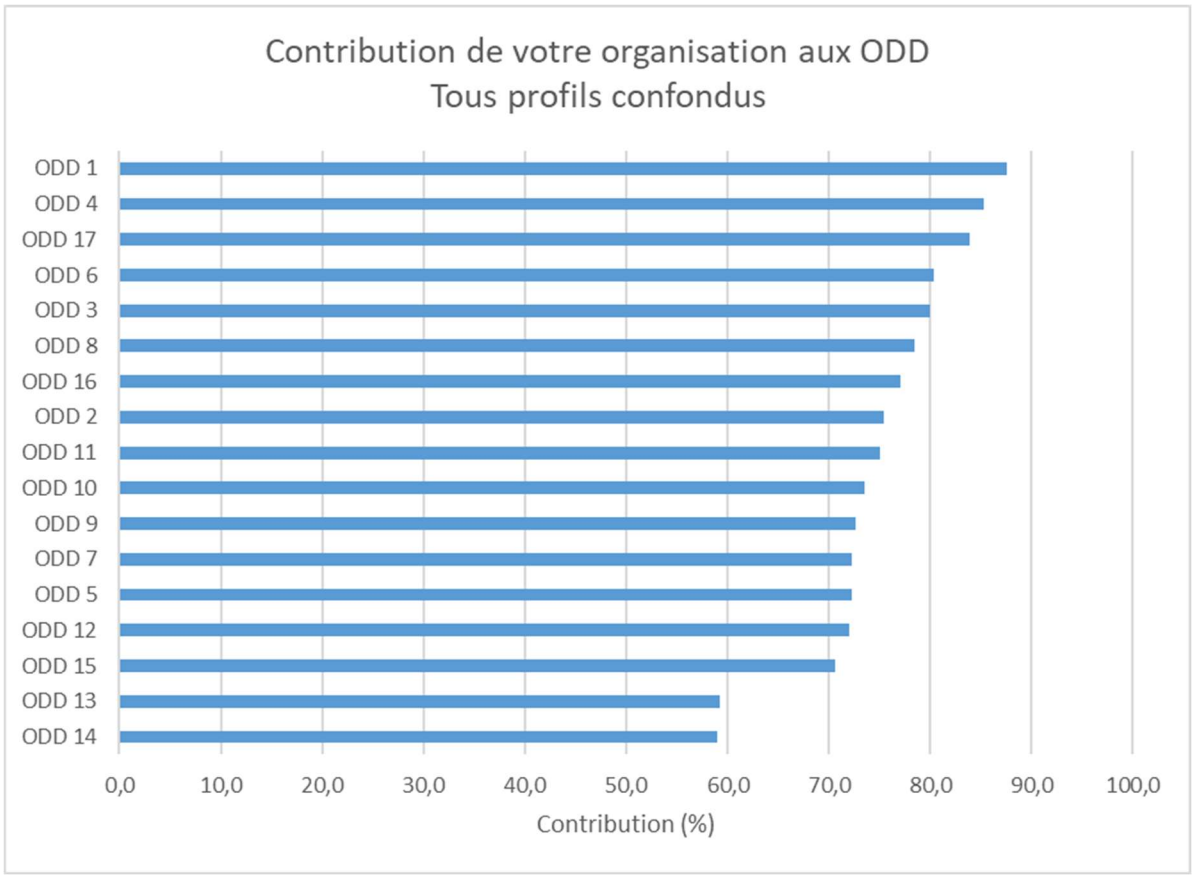

Diagnostic réalisé par rapport au PST de l'administration communale et au PST du CPAS

Les membres du groupe de travail ont été invités à identifier les ODD prioritairement et indirectement impactés (positivement et négativement) par les actions reprises dans le PST et menées par leur service respectif.

Les résultats ci-dessous reprennent pour le PST de l'administration et le PST du CPAS le nombre d'actions visant chacun des 17 ODD :

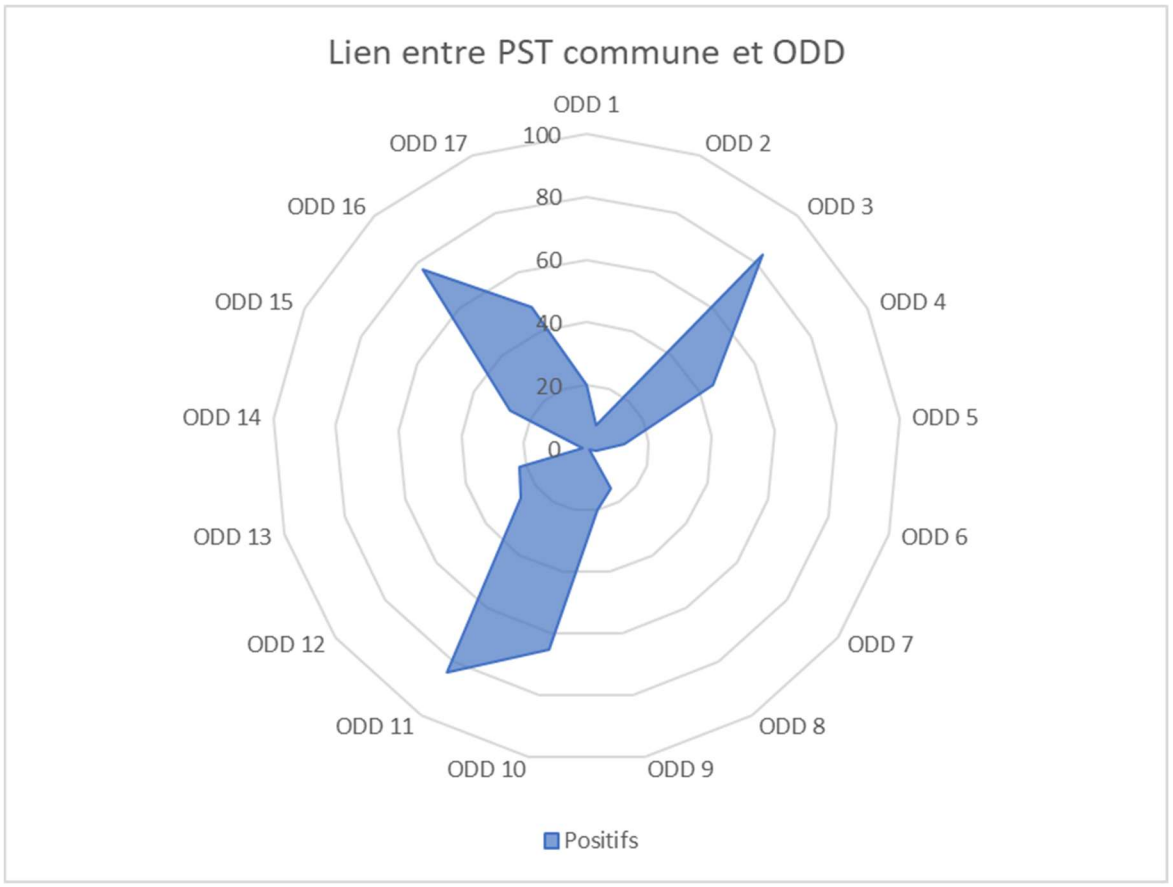
Lien entre PST commune et ODD
ODD 1
ODD 2
ODD 3
ODD 4
ODD 5
ODD 6
ODD 7
ODD 8
ODD 9
ODD 10
ODD 11
ODD 12
ODD 13
ODD 14
ODD 15
ODD 16
ODD 17
100
80
60
40
20
0
Positifs

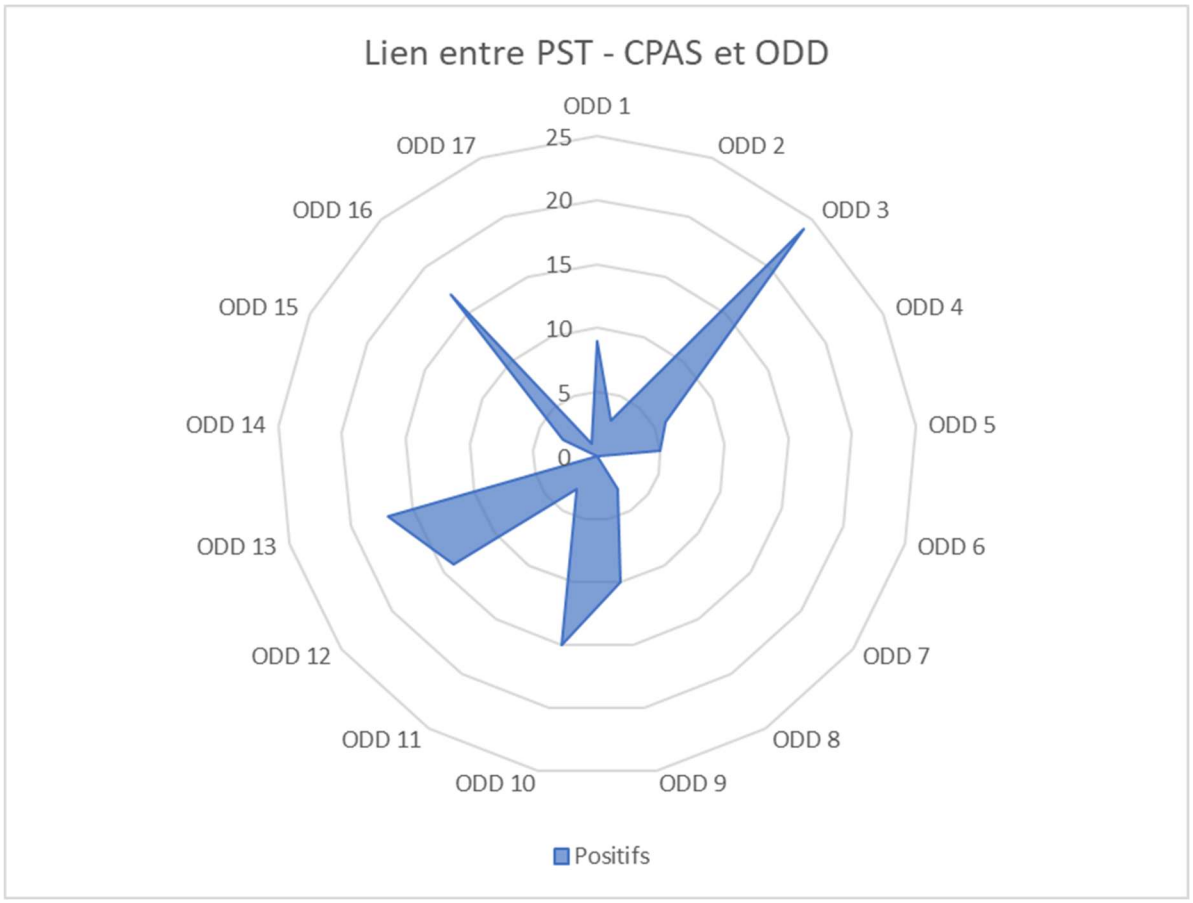
Lien entre PST - CPAS et ODD
ODD 1
ODD 2
ODD 3
ODD 4
ODD 5
ODD 6
ODD 7
ODD 8
ODD 9
ODD 10
ODD 11
ODD 12
ODD 13
ODD 14
ODD 15
ODD 16
ODD 17
25
20
15
10
5
0
Positifs

CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Les 5 ODD les plus fortement impactés (> 70 % de contribution) sont les suivants :

Ces résultats traduisent les différentes initiatives menées par la commune et le CPAS en matière de :

- Suivi des logements insalubres + accès au logement 18% de logements sociaux à Marche-en-Famenne, tentative de diversifier l'offre;
- Primes « Energie » ;
- Conseils consultatifs et commissions ;
- Projet d'installation de capteurs de qualité de l'air ;
- Promotion du sport ;
- Collaboration avec des organismes para-communaux ;
- Lutte contre la pauvreté au travers des actions du CPAS
- Lutte contre les inégalités et plus particulièrement la vulnérabilité des mamans en situation de monoparentalité
- Actions sur l'accès à une alimentation saine : colis alimentaires, Plan nutrition santé

A l'inverse, la commune et le CPAS ont le moins d'impacts sur les ODD 13 et 15 (< ou = à 50 %).

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Le groupe de travail constitué a identifié les 10 enjeux suivants :

Enjeux et défis communaux pour Marche	ODD prioritaires
Offrir un cadre de vie excellent / optimal	1, 8, 11, 16
Être une commune qui développe une éducation de qualité	3, 4, 10
Être une commune actrice de la transition énergétique et écologique	6, 7, 11, 13
Être une commune accessible (Mobilité et logements)	1, 9, 10, 11
Être une commune attractive	8, 9, 11
Gestion raisonnée des ressources	2, 6, 12, 15
Être une commune solidaire	1, 2, 10, 16
Vivre en bonne santé	2, 3, 15
Développer une bonne gouvernance	16, 17

Au vu du diagnostic présenté ci-dessus et des enjeux identifiés, la commune et le CPAS de Marche-en-Famenne ont choisi 9 ODD prioritaires, structurés selon les missions de ces deux administrations, à savoir :

- 3 ODD communs à l'administration communale et au CPAS,

- 3 ODD spécifiquement dédiés au CPAS,

- 3 ODD spécifiquement dédiés à l'administration communale.

4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable

ODD prioritaires communs à l'administration communale et au CPAS :

objectif opérationnel

Prévention – évolution des générations futures

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Intégration à travers la formation des jeunes (en alternance, etc.). Articles 60/61 – Stages/jobs étudiants – IFAPME – Brevets d'animateur/coordinateur – fracture numérique –	<u>Services porteurs</u> : CEE, CPAS, RH, PCS (+ partenaires externes)	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	Projet de développer l'intégration de jeunes: 10 tous les deux ans tous domaines confondus 10% mis/remis à l'emploi (encourager l'employabilité)	Bisannuel dès 2024	En cours	<u>CEE:</u> -1 stagiaire alternance longue durée (2 ans) IFAPME « accueillantes d'enfants » dans chaque crèche en 2025 (6)- -ART 60 cuisine, en réflexion continue- Projet non concrétisé à ce jour (potentiel collaborateur art 60 /mais sans véhicule)- Même problématique pour test apprentissage CFA -Juin 2026 : un art 60 commence à temps plein en cuisine collective des crèches (suivi avec le cpas) -engagement étudiants pour ATL (plaines et mercredis) -Formation Brevet Animateur Centre de Vacances (BACV) à Marche pour 1 module en 2024 et 2025. => 1 module réalisé en mai 2026 -Accueil régulier de stagiaires (AS, puéri,

						Agent éduc , Educ spécialisé….)au sein de la CEE (0-12 ans) Partenariat entre Rescolm et Andage : "stagiaire" qui vient une fois semaine à l'école de ON <u>e-Square asbl (PCS)</u> 1 Stagiaire IT IFAPME en 2025 (en décrochage) <u>CPAS</u> • Intensification de l'accueil des stagiaires au siège du CPAS et à la Maison de repos + étudiants à la Maison de repos • Depuis la réforme de janvier 2025, intensification des mises à l'emploi via l'article 60 et 61 avec une attention particulière

						aux jeunes bénéficiaires de la cellule 18-25 ans. • Renforcement des collaborations avec des partenaires de la formation (Coup de boost / Forem / Régie des Quartiers / IFAPME / Miroir Vagabond) • Accueil de stagiaires à la Maison d'accueil pour femmes victimes de violences avec ou sans enfants • Adaptation des dispositifs d'insertion professionnelle art 60§7 et 61 aux réformes régionales : intensification des partenariats avec le secteur

						privé (article 61) – intensification des synergies avec la Ville (article 60) Indicateur : action continuée <u>RH :</u> • *6 stages Ifapme à la CEE actuellement (2026 → …)* • *1 stage Ifapme à l'E-Square (2025 -2028)* • *3 articles 60 à la ville (3 ouvriers au service Travaux)* • *7 articles 60 à la MRS* • *1 article 60 au sein de la cuisine de collectivité des crèches (à partir de juin 2026)* *Accueil de nombreux étudiants pour les différents services de la MRS*

objectif opérationnel

Prévention – évolution des générations futures

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Développer des places d'accueil en crèches et à domicile. Pour cela : - Obtenir des subsides (plan cigogne) ; - Transformer les co-accueils en crèches (décembre 2025) ; - Etude de l'optimisation des bâtiments existants afin d'y ouvrir de nouvelles places ; - Campagne de recrutement de nouvelles accueillantes d'enfants à domicile ; - Réflexion sur la création d'une crèche intégrée dans la future maison d'accueil pour femmes victimes de violences.	<u>Services porteurs</u> : → CEE → RH → Urbanisme →Travaux → Patrimoine	10.2 Intégration sociale, économique et politique. 10.4 Adopter des politiques pour parvenir progressivement à une plus grande égalité.	[Actuellement : - 129 places en crèche - 32 places en co-accueil - 80 places chez 20 accueillantes à domicile] <u>Objectifs</u> : - Crèches : + 14 places - Co-accueil : + 18 places - Accueil à domicile : + 8 places (pour 2 accueillantes) - Toutes les accueillantes conventionnées en <u>salariées</u>	31/12/2026	En cours	<u>CEE :</u> -Appel à projet pour transformation de deux co-accueils en une crèche de 28 places (+12 places-transformation d'un bâtiment « ferme Sépul ») postposé (mesures gouvernementales 2025 OU 2026) Le projet Sépul n'a pas encore pu aboutir. Il est toujours « pendant » et en attente d'appels à projets « CIGOGNE » pour subsides du Gvt-objectif : transformer les deux co-accueils restants. -Appel à projet en cours (Août 2025)–en attente de la réponse de l'ONE pour

						transformation du co-accueil LIBERT en crèche modulaire=> augmentation de 6 places d'accueil. (nous devrions avoir la réponse en 2025) Mai 2026 Le projet est lancé depuis janvier 2026. Il s'agit de transformer un co-accueil en crèche de 14 places-une crèche modulaire-Les plans sont en cours de validation entre les services, l'ONE et l'architecte. Le projet devra être opérationnel en mai 2027. Il offrira 6 places d'accueil supplémentaires.

						Le Service d'Accueillante d'Enfants (SAE) recrute pas à pas (une nouvelle accueillante entre en fonction en 2026). Préparation de la présentation en collaboration avec le Forem et l'ONE qui s'adresse aux demandeurs d'emploi le 4/11. Présentation le 4/12 du métier d'accueillantes à domicile à l'IFAPME de Marloie. Publication sur site FB et CoSe Ge Manque de candidats et de campagne à grande échelle (infos transmises à la Ministre)

						CPAS Maison d'accueil pas encore ouverte (janvier 2026) – Réflexion toujours en cours La garde des enfants reste un frein dans l'insertion socioprofessionnelle – Des solutions alternatives à l'ancienne « halte-garderie » reste une priorité. Maison d'accueil agréée au 1er janvier 2026 – Engagement d'une puéricultrice mi-temps pour encadrer les enfants aux moments stratégiques (mercredi, retour de l'école) Indicateur : pas de crèche intégrée mais toutefois engagement d'une puéricultrice RH :

						Projet transformation co-accueil MRS (masterplan Quartier LIBERT en cours d'étude) La puéricultrice est engagée depuis le 11 mai 2026 à raison d'un mi-temps à la Maison G'Abri'Elles

objectif opérationnel

Prévention – évolution des générations futures

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Lutte contre la déprivation matérielle des enfants / pauvreté infantile et « mamans solos » Via le logement (voir ci-dessous). Via le soutien intensif : ateliers sociaux, projet MIRIAM. Inclusion des enfants dans les différents espaces d'accueil : crèches, plaines, écoles, coin des petits…	<u>Services porteurs</u> : → CPAS → CEE <u>Partenaires</u> : → Sport et Culture → CST → PCS	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	Maintien de soutiens spécifiques au-delà de subsides	MIRIAM : fin octobre 2025 Autres Ateliers sociaux : continu	En cours	<u>CEE:</u> Accessibilité aux crèches et accueils petite enfance : Enquêtes sociales pour l'accueil de la petite enfance afin que les familles puissent bénéficier d'un tarif moins cher, de connaitre les ménages qui bénéficient du statut BIM et qui ne paient pas l'accueil. L'espace d'accueil « Le coin des petits » est accessible gratuitement et permet la sociabilisation des enfants et leurs familles, ainsi qu'un accompagnement par des professionnels.

						Partenariat dans le cadre du projet « naitre et grandir dans une famille en bonne santé » avec des professionnels du secteur pour la mise en place d'activités gratuites et création d'outils de soutien à la parentalité. Accueil d'enfants à besoin spécifiques dans les crèches => 5 collaborations avec l'asbl le Tisserand dans les crèches et le Service d'Accueil d'Enfants. Accueil de 2 enfants , bientôt 3, dont la famille a été suivie par le SAJ.

						Accueil provisoire (quelques semaines/mois) d'enfants accueillis en famille d'accueil (en urgence ou pour du court terme) lorsque cela est possible. Accueil d'enfants à besoins spécifiques dans les plaines et l'accueil extra-scolaire. <u>PCS</u> Actions promotion inclusion handicap/ sport <u>CPAS</u> • Ouverture d'une maison d'accueil pour femmes et enfants en 2026 (agréée au 1er janvier 2026) • Perte du subside pauvreté infantile impacte la marge de

						manœuvre dans le soutien aux enfants dans leur déprivation matérielle – En lien avec les places d'accueil également dans les crèches : augmenter les places d'accueil peut être une mesure de lutte contre la déprivation matérielle. • Attention particulière lors d'attribution de logements sociaux à des parents solos ce qui a indirectement un impact sur le bien-être des enfants --> Avril 2026 : 5 appartements loués via AIS dont 4 familles monoparentales • Février 2026 : obtention d'un subside de la Loterie Nationale «*Lutte contre la pauvreté pour les familles en*

						situation de vulnérabilité» (56.692,00 €) – Projet Dé'Marche 360° pour l'accompagnement intensif des familles monoparentales vulnérable, notamment en raison des exclusions du chômage. Projet du 1/08/2026 au 31/07/2027. Indicateur : action continuée RH : Le taux d'occupation en date du 1er juin 2026 est de 6 mamans avec 10 enfants

objectif opérationnel

Accès à des logements sains et sobres

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
(1) Maintien des primes communales dédiées à l'énergie et en (2) développer de nouvelles PST 4/39/5						

Sensibilisation et participation Accroître la sensibilisation des citoyens aux primes existantes et encourager leur sollicitation.	<u>Service porteur</u> : → Energie <u>Partenaires</u> : → Transition → Urbanisme	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	Taux de participation aux séances d'information, workshops. Nombre de demandes d'information. Nombre de demandes de primes effectives.	2030 (échéance pour l'Europe et la Belgique)	En cours	<u>Transition :</u> Participation (stand) au Salon de l'Energie au WEX **Guichet de l'énergie (NRJ)** 2024 – 420 demandes enregistrées 2025 – 232 au bureau et 308 téléphone, mail * 90 % : rénovation et primes * 10 % : fournisseurs d'énergie 2025 - **Conseiller énergie** 2023 : 40 demandes 2024 : 56 demandes * 80% pour des questions sur les primes communales * 20% pour des questions sur les primes de la Région Wallonne et les travaux à réaliser) 2025 - **Primes** 25 primes octroyées en 2023 - 51 octroyées en 2024 – ~~46 octroyées en 2025 (jusqu'au 03 novembre)~~

						56 octroyées en 2025
objectif opérationnel Accès à des logements sains et sobres						
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Adaptation Réviser périodiquement les primes en fonction : - des avancées technologiques; - des montants accordés par d'autres pouvoirs subsidiants.	Service porteur : → Energie Partenaires : → Transition → Urbanisme	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	Nombre de mises à jour ou de révisions des programmes de primes.	Annuel + 2030 (échéance pour l'Europe et la Belgique)	En cours	Révision de primes - CC du 02/10/2023 - CC du 02/06/2025

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Accès à des logements sains et sobres

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Développer de nouvelles primes pour encourager la diversification des sources d'énergie, par exemple, en soutenant l'adoption de technologies solaires, CER, etc.	Service porteur : → Energie Partenaires : → Transition → Urba	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	Nombre de nouvelles primes proposées. Nombre de primes introduites.	Annuel + 2030 (échéance pour l'Europe et la Belgique)	En cours	En attente d'une loi régionale pour la création des communautés d'énergie renouvelables (CER) AGW 05/02/2026 élargit la notion d'autorité locale pour la création de communautés d'énergie (CER/CEC) Création asbl CEC Ville/CPAS par acte authentique du 06/07/2026

objectif opérationnel

Accès à des logements sains et sobres

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Suivi de la mise en œuvre : Rapporter les données concernant le taux de rénovation énergétique des logements, la réduction de consommation d'énergie, etc… aux outils de suivi pour la réalisation des objectifs POLLEC	Service porteur : → Energie Partenaires : → Transition → Urba	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	Rapport d'évaluation annuel sur l'impact des nouvelles primes.	Annuel + 2030 (échéance pour l'Europe et la Belgique)	En cours	Deux rapports annuels sont présentés au Conseil communal : - POLLEC - Conseiller en énergie En résumé de 2006 à 2021: -40% d'émissions au total reparti : * -41% pour l'éclairage public * -72% pour les équipements des bâtiments (électricité) * -6% pour le chauffage des bâtiments (gaz, mazout)

objectif opérationnel

Accès à des logements sains et sobres

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Mise à disposition de logements à loyers modérés : 1. Par la gestion éco-responsable de son patrimoine bâti, le CPAS veille à rénover des immeubles pour le mettre à location aux loyers modérés (actuellement, 2 apparts en centre-ville, 1 maison 4 chambres). Outre l'offre existante qu'il faut maintenir/ convertir /renouveler (logements d'urgence / transit / ILA)	<u>Service porteur</u> : → CPAS <u>Service partenaire</u> : → Aménagement du territoire	10.2 Intégration sociale, économique et politique.	1. Augmenter la capacité de logements à loyer modéré de + 5	31/12/2026	En cours	CPAS • Augmentation des offres de logement à loyers modérés dans le patrimoine du CPAS (9) (collaboration avec l'AIS et le Fonds du Logement) [Boulevard du Nord , 8 (2026) – Avenue de France 141 (2026) – Rue du Commerce 22 (2024)] Projet en standby Blvd du Nord et 5 appartements loués en avril 2026 Avenue de France. Veille permanente sur les opportunités de logement ou d'amélioration du patrimoine bâti • Négociation avec la Famennoise pour maintenir le nombre de logement d'urgence malgré le renon donné pour les travaux

						(Bouton d'Or – 7 places) (toujours d'actualité) • Réflexion sur la rénovation du logement de transit 3 chambres au Paradis des Chevaux (ou vente pour achat d'un bâtiment en meilleur état) – Acquisition en cours d'un appartement 3 chambres avec une bonne classe énergétique en centre-ville pour remplacer le logement de transit Paradis des Chevaux (option d'achat mai 2026 – acte authentique juillet 2026) Indicateur : ce point sera achevé pour décembre 2026 au plus tard.

objectif opérationnel

Accès à des logements sains et sobres

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
2. Par la réflexion pour étendre l'offre de logements à loyer modéré par du partenariat public/privé 3. Par le développement de partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale du Nord Luxembourg 4. En maintenant à jour le cadastre du logement			2. Nombre de réunions de travail Nombre de partenariats sollicités 3. Nombre de logements confiés à l'AIS 4. Cadastre actualisé	31/12/2026	En cours	Réflexion continue sur de l'investissement immobilier pour créer des logements à loyers accessibles. On reste attentifs à toutes propositions immobilières Toujours d'actualité + acquisition d'un logement 3 chambres en 2026
					Terminée	9
					Non commencée	On n'a pas encore actualisé le cadastre, trop de mouvements actuellement

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Amélioration de l'empreinte énergétique du patrimoine public

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Réaliser un audit énergétique complet de tous les bâtiments publics de la Ville et du CPAS pour identifier les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique. (Intégration dans l'Intercommunale ECETIA amorcée).	Service porteur : → Energie (ST) Partenaires : → Transition → Tous services	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Cadastre énergétique et plan d'action (via ECETIA). Nombre d'audits réalisés, rapport d'audit avec recommandations.	31/12/2025 Pour tout travail de rénovation.	En cours	Discussions en cours avec le BEP et IDELUX Approbation de la Stratégie immobilière à long terme (SLTG) Mise en place de compteurs intelligents et de suivi de consommation pour l'eau 8

objectif opérationnel

Amélioration de l'empreinte énergétique du patrimoine public

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics de la Ville et du CPAS, telles que l'installation de systèmes de chauffage /refroidissement efficaces, l'isolation, l'utilisation de l'éclairage LED, etc.	Service porteur : → Energie (ST) Partenaires : → Transition → Tous services	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Réduction de 5% par an des consommations énergétiques jusqu'à aboutir à 50% de ce qui est consommé actuellement Nombre de bâtiments rénovés.	À partir de 31/12/2025, chaque année, une réduction de 5% Pour tout travail de rénovation.	En cours	CPAS • Audit de la maison d'accueil avec mise en œuvre de premières mesures (chauffage, isolation de planchers, préparation des fenêtres pour l'isolation extérieure, …) Audit réalisé et travaux d'amélioration énergétique effectués en cours de chantier en 2026 • Préparation d'un cadastre pour un monitoring du patrimoine bâti via l'Intercommunale ECETIA (qui a finalement abandonné l'accompagnement) Abandonné – ECETIA n'a pas rentré le dossier du CPAS dans l'appel à projets subventionné par la Région– On poursuit bâtiment

			Réduction de 5% par an des consommations énergétiques jusqu'à aboutir à 50% de ce qui est consommé actuellement *Nombre de bâtiments rénovés*			par bâtiment en fonction des besoins urgents • Attention particulière lors de chaque achat à la classification énergétique • PEB de C à B dans les deux appartements Rue du Commerce 22 (2024) VILLE -28% de consommations de 2006 à 2021 : Dont -14% pour l'éclairage public * -58% pour les équipements des bâtiments (électricité) * -8% pour le chauffage des bâtiments (gaz, mazout)

objectif opérationnel

Amélioration de l'empreinte énergétique du patrimoine public

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique des bâtiments publics de la Ville et du CPAS, par exemple, en installant des panneaux solaires sur les toits. 2023 : 7 bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques	Service porteur : → Energie (ST) Partenaires : → Transition → tous services	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Pourcentage de la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables. Nombre de bâtiments équipés de panneaux.	31/12/2025 Pour tout travail de rénovation.	En cours	Lors de chaque rénovation de toitures, il est envisagé la pose de panneaux photovoltaïques. 13 Puissance totale (2025): 220 kWc A venir : ~~*Etude en cours sur l'installation de panneaux Photovoltaïques sur la MRS Libert au travers du marché cadre IDELUX Projet Public*~~ Up date 2026 : Place aux Foires : 165 kWc CCS Marche-en-Famenne : 198 kWc Des panneaux sont placés si les conditions de rendement sont remplies

Sensibiliser le personnel et les utilisateurs des bâtiments publics de la Ville et du CPAS aux pratiques durables et à l'importance de réduire leur empreinte carbone.	Service porteur → Energie (ST) Partenaires : → Transition → Tous services	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Participation aux programmes de sensibilisation, résultats d'enquêtes sur la sensibilisation.	31/12/2025 Pour tout travail de rénovation.	Terminée	CPAS et Ville Sensibilisation faite via l'Eco-team / actions via Intranet Action permanente

objectif opérationnel

Amélioration de l'empreinte énergétique du patrimoine public

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Mettre en place un système de suivi continu de la performance énergétique des bâtiments publics, avec des rapports périodiques sur les progrès réalisés. Attention permanente sur les aspects environnementaux dans tous les travaux de rénovation.	<u>Service porteur</u> : → Energie (ST) <u>Partenaires</u> : → Transition → Tous services	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Part du budget alloué aux améliorations énergétiques. Taux d'utilisation des outils mis en place (FutureProofed cities, autres). Fréquence des rapports, objectifs atteints.	31/12/2025 Pour tout travail de rénovation.	En cours	Processus à améliorer. Investissements réalisés (2023–2025) Montant total investi : 2 677 998,41 € Part communale : 2 045 891,41 € Résultats obtenus : Économie financière : 235 886,57 € Économie énergétique : 812 085,86 kWh Réduction des émissions de CO_2 : 233 tonnes Outil FPC abandonné (coût excessif + double encodage) Remplacé par POLLEC (officiel et obligatoire SPW). Encodage continu – présentation du suivi annuel Utilisation de l'outil GEPP (Province lux) + SIGLT

objectif opérationnel

Achats et consommations responsables

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Identifier les marchés dans lesquels intégrer des clauses environnementales, sociales et éthiques (ESE) ou proposer de nouveaux marchés publics (MP). Par exemple (liste non limitative), marchés de: - fourniture bureau ; - reprographie ; - imprimés communaux ; - produits d'entretien ; - cantines communales (CPAS / Crèches / Rescolm) – esprit Green Deal / circuit court). Et ensuite : - Injections de clauses ESE dans ces MP de fournitures ; - Poursuivre la comparaison ou test des produits pour les MP de fournitures dans ce cadre (ex : consommables, boissons, etc.)	<u>Service porteur</u> : → CODIR → Services compétents pour le marché en question → « Cellule marchés publics » <u>Partenaire</u> : → Eco-Team Ville-CPAS (idées remontées au CODIR).	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics.	Rapport d'analyse. Nombre de marchés identifiés. Nombre de tests réalisés. Pourcentage d'appels d'offres incluant des critères durables. Augmentation du nombre de fournisseurs durables.	31/12/2030 Et sans attendre, à chaque échéance, renouvellement de marché.	En cours	Une attention particulière à ce type de clauses est réservée depuis un certain temps déjà dans nos marchés (par exemple, papiers recyclés, café équitable, produits locaux, interdiction de produits phyto,…) Intégration du principe DNSH dans le marché de travaux de la Maison d'accueil / clause écologique dans le MP des produits d'hygiène à la Maison de repos Mai 2026 - CPAS : rencontre avec le Trusquin, Entreprise d'économie sociale, pour les clauses sociales et environnementale

						s qui peuvent concerner leurs offres de services. Mai 2026 – Ville : Attention toujours en cours et qui devient récurrente au vu des défis écologiques actuels

objectif opérationnel

Achats et consommations responsables

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Proposer la formation « marchés publics durables » aux personnes concernées dans l'administration. **Diffuser les kits M.P. durables aux différents services communaux** (+ prévoir une séance d'information). (https://marchespublics.wallonie.be/pouvoirs-adjudicateurs/outils.html)	Services porteurs : → CODIR Ville-CPAS → « Cellule marchés publics » Partenaire : → Eco-Team Ville-CPAS (idées remontées au CODIR).	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics.	Nombre de sessions de formation organisées, taux de participation. Plan de communication pour les kits M.P.	31/12/25	Non commencée	En attente que l'opportunité d'une formation adéquate se présente

objectif opérationnel

Achats et consommations responsables

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Sensibiliser et former le personnel à l'utilisation efficace des technologies numériques et à la réduction de la consommation de papier, via notamment : - La diffusion de fiches « trucs et astuces » de l'Eco-Team pour continuer la sensibilisation du personnel aux enjeux environnementaux de la consommation de papier ; - Campagnes de communication ; - Formations ou réunions d'information ; - Mise en place d'une Charte et d'un Guide des bonnes pratiques pour l'impression responsable ; - Réflexion sur l'intelligence artificielle et mise en place de logiciels support (horaires, recrutements, gestion courrier sortant…) afin de transformer les processus basés sur le papier en processus numériques pour minimiser l'utilisation de documents imprimés.	<u>Services porteurs</u> : → CODIR (chefs de division - service) → CST <u>Partenaire</u> : → Eco-Team Ville-CPAS (idées remontées au CODIR) pour la diffusion.	12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles. 12.5 Réduire considérable-ment la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	- Diminution de 15% des pages imprimées. - Diminution de 15% du papier consommé. - Plan de communication pour les fiches « trucs et astuces » de l'Eco-Team. - Taux de participation/retour aux sessions d'(in)formation. - Existence et adoption d'une charte de politique de gestion du papier & d'impression responsable. - Augmentation du pourcentage de documents imprimés en recto-verso. - Nombre de processus passant de l'analogique au numérique. - Rapports réguliers sur les économies réalisées.	31/12/26	En cours	VILLE/CPAS • Mise en place des formations IA à destination de l'ensemble des agents Ville : - statistiques disponibles quant à la consommation de papier, pas encore d'actions plus « dures » CPAS • Pour le reste, on n'a pas encore évalué la diminution des impressions ni mis en place une charte de bonnes pratiques

						• Réflexion sur la mise en place d'un e-guichet côté CPAS pour les attestations et autres Projet toujours en cours – Installation d'un guichet numérique fin 2025 dans la salle d'attente pour les démarches en ligne des bénéficiaires CODIR : Groupe de travail IA créé en avril 2026 issu de la formation Management

						RH : Extension de l'utilisation de l'e-guichet pour les candidatures spontanées et les procédures de recrutement et ce depuis début 2026 et envoi d'un mail automatique type de réponse aux candidats – Proposition aux agents de recevoir les fiches de paies en version électroniqu e

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Gestion évolutive et efficace du management

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Développer la culture d'entreprise Ville/CPAS (lié au management des équipes) Moyens d'arriver au but final du développement d'une culture d'entreprise Ville/CPAS :	Les services porteurs sont : → Direction générale (Ville/CPAS) ; → CODIR ; → Service RH	16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.	**15/06/25**	Terminée	Ville/CPAS Octobre 2025 : coaching ODD Management pour le CODIR commun avec Mme Natacha Mahy de HEC Liège. 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée. Codir commun systématique tous les mois Plusieurs groupes de travail en cours notamment sur les pratiques RH communes

1. **Formation à la culture d'entreprise :** Mettre en place des programmes de formation pour familiariser le CODIR/Agents avec la culture d'entreprise et les valeurs de l'organisation.			Taux de participation aux programmes de formation sur la culture d'entreprise. Nombre de formations organisées.		Terminée	Nous espérons que le coaching suivi nous apporte des pistes pour améliorer cet aspect 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée. <u>RH :</u> Publication le 1er juin d'un carnet d'accueil sous forme d'un vade-mécum reprenant l'ensemble des services au sein de la Ville et du CPAS On retrouve dans ce carnet d'accueil, les valeurs mises en avant durant le coaching du CODIR commun : 1. Entraide 2. Cohérence 3. Equilibre

						4. Equité -Extension d'Intranet pour les agents qui n'ont pas de PC -Le « Qui est Qui » -Mise en place future d'une politique d'absentéisme – Bien être du personnel -Mise en place du leasing Vélo : mobilité verte et durable et installation d'un box vélo sécurisé

objectif opérationnel

Gestion évolutive et efficace du management

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
2. Définition des valeurs fondamentales : Définir clairement les valeurs fondamentales de l'entreprise, reflétant ses principes et sa vision			- Publication des valeurs fondamentales et de la mission de l'entreprise (intranet). - Utilisation d'une langue commune (lexique...).		Terminée	Aboutissement du coaching 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée. RH : Suite au coaching du codir commun, détermination des valeurs communes : 1. Entraide 2. Cohérence 3. Equilibre 4. Equité

3. Renforcement de l'esprit d'équipe (inter-CODIR et inter-services) **:** Encourager des activités et des initiatives qui renforcent l'esprit d'équipe et favorisent la collaboration (diverses initiatives sportives ou autres). Note : Actuellement, les événements fédérateurs : - Fête du personnel ; - Journée sportive ; - Chandeleur ; - Repas de services de fin d'année ; - Sport au travail ; - Ateliers Eco-Team. Mais aussi : Remettre en place le concept « speed-dating PST » de janvier 2020 en y ajoutant la dimension ODD.			- Participation à des activités de renforcement d'équipe, évaluations de la satisfaction des employés par rapport aux activités. - Taux de participation / Satisfaction des participants (enquête). - Taux de participation aux événements organisés. - Evaluation post-événement (ex : efficacité et satisfaction).	Mars 2025 (après élections et en présence des nouveaux conseillers communaux).	En cours	Aboutissement du coaching Exemple coordination éducation/enfance : 1 à 2 journées pédagogiques par an pour les crèches et le SAE en 2025=> répondre à un objectif de formation exigé par l'ONE, et à un esprit d'équipe car formations collectives. RH : Chaque année, il y a un team bulding qui est mis en place au sein des deux entités et journée sportive commune

						Dans le courant de janvier 2026, le deuxième speed-dating PST s'est réalisé sur deux demi-journée avec un petit verre de clôture prévu à la fin. Cela a permis de rassembler un bon nombre d'agents (+ de 100) et le feedback est plus que satisfaisant.

objectif opérationnel

Gestion évolutive et efficace du management

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
4. Encourager l'innovation : Viser une culture qui encourage l'innovation et la prise de risques constructifs.			- Nombre d'idées mises en œuvre, impact sur l'efficacité opérationnelle.		En cours	Ville/CPAS Aboutissement du coaching 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée.

5. Développer la mobilité interne : - Lancer la réflexion pour faciliter et changer les mentalités ; - Publier sur l'Intranet chaque recrutement			- % des recrutements internes sur l'ensemble des recrutements. - Taux de satisfaction des employés ayant bénéficié de mobilité interne. - Taux de satisfaction des managers ayant accueilli un collaborateur en mobilité interne.		En cours	Ville/CPAS Nouveaux recrutements annoncés sur l'Intranet Ville / CPAS tour de table systématique 1*/mois en codir pour informer des mouvements du personnel et connaitre les besoins en recrutement de chaque service. <u>RH :</u> Le groupe de travail RH issu de la formation coaching CODIR Commun doit travailler sur cette politique de mobilité afin d'optimaliser nos procédures et lever certains freins

objectif opérationnel

Gestion évolutive et efficace du management

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Management des équipes (lié au développement de la culture d'entreprise) Le service porteur est : → CODIR Ville/CPAS Pour mettre en place un management optimisé des équipes, différentes sous-actions, en vue notamment de développer un esprit d'équipe :		16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.		**15/06/25**	Terminée	Ville/CPAS Aboutissement du coaching actuellement en cours. 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée. RH : L'équipe Responsable de la CEE (12 agents) a suivi une formation de deux jours au sujet de la gestion du temps et posture professionnelle

Formation commune de la ligne hiérarchique en CODIR sur le management (en lien avec la formation à une culture d'entreprise commune).			- Taux de participation à la formation. - Évaluation post-formation pour mesurer l'acquisition des compétences de gestion.		Terminée	Ville/CPAS Aboutissement du coaching actuellement en cours. A noter que tous les membres du CODIR ont été présents aux deux premières séances (sauf 1 pour raisons professionnels lors de la 2ème séance). 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée.

objectif opérationnel

Gestion évolutive et efficace du management

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Travailler la coopération (au sein du CODIR et des services et inter-services) : Échanges de bonnes pratiques, identification des forces / des difficultés / entraide / l'humeur du jour. La communication via l'Intranet : avoir un endroit pour les agents uniquement pour échanger (→ prévoir une communication par mail « uniquement agents »).			- Évaluation/satisfaction. - Fréquence d'utilisation de l'intranet par les agents. Retour des utilisateurs.		Terminée	En cours avec l'aide du coaching en management. 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée. <u>RH :</u> -Vade-mécum - charte de communication au sein du CODIR et qui sera communiquée aux agents

Maîtrise de l'organisation (= contrôle interne, révision des procédures) par une dynamique participative.			- Nombre de procédures révisées. - Évaluation/satisfaction quant à la clarté des processus, des rôles et des responsabilités.		En cours	En cours et <u>jamais terminé</u>. Ville : La Direction générale rencontre au fur et à mesure les divisions/services pour leur parler « maitrise de l'organisation et procédures » pour sécuriser les agents et leur travail. Le contrôle interne s'exerce en continu, notamment lors de la relecture des délibérations, courriers…

Promouvoir le bien-être au travail des agents en mettant en place des stratégies pour gérer la charge de travail de manière durable.			- Taux d'absentéisme, de rotation du personnel. - Analyse des risques psycho-sociaux. - Mise en place de personnes de confiance (mars 2024).		En cours	- **Taux d'absentéisme** : Formation suivie par la RH commune en mars 2025 ; 2026 et suivantes : analyse des données disponibles et possibilités d'actions (prise de contacts pendant l'absence par le chef de service, proposition de mobilité éventuelle, récompense de jour de congé pour non-absentéisme,…) - **Analyse des risques psychosociaux** : Nous agissons au fur et à mesure là où c'est nécessaire

						et avec priorité : Côté Ville : coaching équipe EC/POP/Etrangers en 2025 et ARPS du service travaux 2025-2026. et ARPS du service travaux 2025-2026. -ARPS à la MRS en 2024 - **Mise en place de personnes de confiance** : terminé Une personne de confiance ville et une personne de confiance CPAS. Les agents peuvent aller voir l'une ou l'autre, peu importe de quelle institution ils dépendent.
objectif opérationnel Gestion évolutive et efficace du management						

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Charte sur l'organisation et la tenue des réunions des CODIR			- Application, respect, modifications… des chartes (vivantes, oubliées…). Note : CODIR Ville-CPAS du 07/02/24 : Adoption d'une membrane de sécurité par le CODIR.		Terminée	Ville/CPAS On en a une à retravailler : mise en affiche en mai 2025 mais pas assez respectée. Sera retravaillée pendant le coaching Aboutissement du coaching 2026 : fin du coaching avril 2026 : voir rapport d'évaluation en pièce séparée.

NOTE générale relative à l'objectif « **Gestion évolutive et efficace du management » dont les actions sont :**

- **Développer la culture d'entreprise Ville/CPAS** - Services porteurs : Direction générale (Ville /CPAS), CODIR, Service RH
- **Formation à la culture d'entreprise** - Services porteurs : Direction générale (Ville /CPAS), CODIR, Service RH
- **Définition des valeurs fondamentales** - Services porteurs : Direction générale (Ville /CPAS), CODIR, Service RH
- **Renforcement de l'esprit d'équipe** - Services porteurs : Direction générale (Ville /CPAS), CODIR, Service RH
- **Encourager l'innovation** - Services porteurs : Direction générale (Ville /CPAS), CODIR, Service RH
- **Développer la mobilité interne** - Services porteurs : Direction générale (Ville /CPAS), CODIR, Service RH
- **Management des équipes - Formation commune de la ligne hiérarchique** - Service porteur : CODIR Ville/CPAS
- **Travailler la coopération** - Service porteur : CODIR Ville/CPAS

- **Maîtrise de l'organisation** - Service porteur : CODIR Ville/CPAS
- **Promouvoir le bien-être au travail des agents** - Service porteur : CODIR Ville/CPAS
- **Charte sur l'organisation et la tenue des réunions des CODIR** - Service porteur : CODIR Ville/CPAS

➔ L'ensemble de ces actions ont été reprise dans le cahier des charges du marché « coaching en management » que nous avons lancé et attribué. Le coaching a commencé en octobre 2025 et se poursuivra jusqu'en avril 2026 (8 journées). Sont concernés : les membres du CODIR commun Ville-CPAS, soit ~~16~~ 17 personnes : up date mai 2026

- Claude MERKER, Directrice générale (Ville)
- Géraldine SANTER, Directrice générale CPAS
- Anne-Sylvie COLLARD, Chef de bureau administratif – Direction générale (Ville)
- Isabelle MARCOTTY, Conseillère juridique - Secrétariat général (Ville)
- Ana AGUIRRE, Chef de Division IT & Proximité e-Square asbl (Ville)
- Isabelle GIRARD, Cheffe de Division Education Enfance - CEE - Enseignement (Ville)
- Anne SCHMITZ, Cheffe de Département - Coordination Travaux-Urbanisme Conseillère en mobilité et en développement urbain - Aménagement du Territoire (Ville)
- Pinuccia LOPES, Cheffe de Service - Population - Etat Civil – Etrangers (Ville)
- Laurent CHAMBERLAND, Directeur financier commun Ville/CPAS
- Pascal GASPARD, Responsable Ressources Humaines commun Ville/CPAS
- Alain LERICHE, Directeur des Travaux (Ville)
- Bertrand LAVIS, Chef de Division Aménagement du Territoire f.f. (Ville)
- Georgy RENARD, Chef de Division - Jeunesse Culture Sport (Ville)
- Elise GUYOT, Chef de bureau administratif – Administration générale (CPAS)
- Catherine DERMIENCE, Responsable des assistantes sociales (CPAS), passée, en cours de coaching, Directrice de la maison d'accueil G'abri'elles.
- François MARCHAL, Directeur Maison de repos (CPAS-Maison de repos)
- Harmony MINET, Responsable des assistantes sociales (CPAS), engagée (en cours de coaching) en remplacement de Catherine DERMIENCE

Le marché lancé et attribué s'intitule : « Gestion évolutive et efficace du management et Management des équipes ».
Il s'agit d'accompagner, par un coaching, le CODIR commun Ville-CPAS dans la réalisation de ses actions de culture d'entreprise et de management liées à l'ODD n° 16. La cible de l'ODD concernée est la suivante : *« 16.6 - Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux. »*

Les principales actions sont :
- Formation commune de la ligne hiérarchique en CODIR sur le management (en lien avec la formation à une culture d'entreprise commune).
- Formation à la culture d'entreprise (en lien avec la formation de la ligne hiérarchique en CODIR sur le management)
- Définition des valeurs fondamentales

- Travailler la coopération (au sein du CODIR et des services et inter-services) :
- Charte sur l'organisation et la tenue des réunions des CODIR
- Renforcement de l'esprit d'équipe (inter-CODIR et inter-services)

A l'heure actuelle (début novembre 2025), deux journées ont eu lieu. Désormais, cela sera au rythme d'une journée de coaching par mois pour terminer en avril 2026.
Certaines de ces actions sont déjà en cours, voire installées (voir tableau). Le processus du coaching qui nous est proposé est évolutif et des missions nous sont demandées entre les jours de formations.

Up date mai 2026 : voir rapport final de mise en œuvre.

ODD prioritaires pour le CPAS :

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Organiser des rencontres CPAS/Aide à la jeunesse régulièrement pour évaluer les actions de terrain à mettre en place.	Service porteur : → CPAS (service social)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Assurer au moins 3 réunions par an. Augmenter le nombre de présences de façon à ce que tous les CPAS de l'arrondissement soient représentés (11)	31/12/2024	Terminée	Les réunions ont repris tous les trimestres

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Dynamiser et étendre la plateforme Aide à la jeunesse (SAJ / SPJ/AMO/Acteurs de l'aide à la jeunesse officiels et les CPAS de l'arrondissement judiciaire de Marche).	Service porteur : → CPAS (service social)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Nombre de réunions. Nombre de rencontres. Taux de participation.	31/12/2024	En cours	Les rencontres ont repris et se tiennent tous les trimestres 2026 : La nouvelle assistante sociale en chef doit reprendre les rencontres – Standby actuellement

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Mettre en lien les différents services par des rencontres sur le terrain.	Service porteur : → CPAS (service social)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Nombre de rencontres organisées. Taux de présence des différents services.	31/12/2024	En cours	Les rencontres ont repris et sont régulières, elles se sont aussi intensifier avec l'ouverture prochaine d'une maison d'accueil 2026 : changement d'assistante sociale en chef qui doit reprendre la dynamique initiée par sa prédécesseur. Standby même si des contacts sont déjà pris avec certains partenaires (AIS, Trusquin p.ex.)

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Intensifier le travail d'accompagnement de la mise en autonomie des jeunes 16-23 ans (NEETS)						
Le logement : Accès et maintien des structures existantes, les redévelopper (Hargi'Jeunes et l'Olivier – 12 jeunes) – parfois logements d'urgence et de transit (mais pas spécifique NEETS).	Service porteur : → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Nombre de jeunes ayant trouvé un logement suite à l'accompagnement. (Objectif : sur les 12 jeunes en autonomie, la moitié aura trouvé un logement individuel / privé dans les 12 mois de l'accompagnement)	31/12/2024 Et puis annuellement. (action permanente)	En cours	Action permanente – les structures sont maintenues et des solutions sont recherchées pour les logements d'urgence du Bouton d'Or pour lequel le CPAS a reçu un renon de 30 mois en mars 2025 Toujours en cours

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Lutte contre la fracture numérique : Amener les jeunes à participer aux ateliers de l'animateur numérique.	Service porteur : → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Augmenter la participation générale aux différents ateliers. (Objectifs : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)	31/12/2024 Et puis annuellement. (action permanente)	Terminée	L'appel à projets s'est clôturé le 31/10/2025 et sera poursuivi sur fonds propres pour poursuivre notamment les ateliers de l'insertion sociale Mis en place au budget 2026 RH : En interne : Formation IA 35 participants

Alimentation via des ateliers : Lutte contre la « malbouffe » et revenir à une alimentation saine et équilibrée via l'organisation d'ateliers sociaux.	Service porteur : → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Augmenter la participation générale aux différents ateliers : (Objectif : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)	31/12/2024 Et puis annuellement. (action permanente)	Terminée	L'appel à projet s'est clôturé en juin 2025 et ne sera pas poursuivi faute de moyens financiers. Des ateliers culinaires se poursuivront toutefois dans le cadre de l'insertion sociale

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Insertion socio-professionnelle : Via ateliers	Service porteur : → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Augmenter la participation générale aux différents ateliers : (Objectif : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)	31/12/2024 Et puis annuellement. (action permanente)	En cours	Ce sera intensifié avec la mise en place de la réforme chômage en janvier 2026 Obtention d'un subside de la loterie Nationale pour le projet Dé'Marche 360° Fin : 31/12/2027 A voir ensuite comment le pérenniser

Santé et hygiène : Via ateliers sociaux de sensibilisation + accompagnement dans les logements supervisés.	Service porteur : → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Augmenter la participation générale aux différents ateliers : (Objectif : Taux de fréquentation de 50% des NEETS)	31/12/2024 Et puis annuellement. (action permanente)	En cours	Action pas encore évaluée mais permanente toutefois

objectif opérationnel

Aide à la jeunesse – « Lutter contre la précarité des jeunes »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Permis de conduire pratique subventionné.	Service porteur : → CPAS (insertion sociale et socio-professionnel – service d'accompagnement social – Ateliers alimentaires – e-inclusion)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Pour le permis de conduire pratique : 2 aides par an.	31/12/2024 Et puis annuellement. (action permanente)	Terminée	Grâce à l'intervention du Plan de Cohésion Sociale En attente des nouvelles pour le subside pour la nouvelle programmation des PCS la fiche projet « permis de conduire» est suspendue. Le MP lié est également arrive à terme.

objectif opérationnel

Logement – « Création de logements adaptés à des populations spécifiques »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Création de logements modulaires pour des familles en situation de monoparentalité. 2 cellules Boulevard du Nord	Service porteur : → CPAS (service social et patrimoine)	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Nombre de cellules créées. (Objectif : 2 cellules pour 2 mamans avec 1 ou 2 enfants)	31/12/2024	Abandonnée	Désignation d'un architecte CAS 24 janvier 2024 Permis d'urbanisme déposé en juillet 2025 Travaux envisagés en 2026 Dossier abandonné – trop onéreux

Marche en Famenne

Création/mise en place d'une maison d'accueil pour des femmes victimes de violences, et en situation de monoparentalité.	Service porteur : → CPAS	1.2 Réduire la pauvreté. 1.4 Droit aux ressources économiques et accès aux services de base.	Nombre de lits créés. (Objectifs : 35 lits)	01/12/2025	En cours	Fin des travaux annoncée au 19/12/2025 – Entrée des femmes et enfants envisagée fin janvier/début février 2026.--> A ouvert le 1er janvier 2026

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Santé – « Accès aux soins pour tous »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026

Collaborer avec une maison médicale pour la mise en place d'un point « santé » itinérant (médecin/infirmier).	Service porteur : → Service social	3.2 Réduire la mortalité néonatale et la mortalité des enfants de moins de 5 ans. 3.4 Réduire le taux de mortalité prématurée et promouvoir la santé mentale et le bien-être. 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool. 3.7 Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.	Rencontre Relais santé du Luxembourg (première ligne).	30/11/2023	En cours	Actuellement ça ne se justifiait pas – Même sans convention, on collabore avec la maison médicale de Marche-en-Famenne Relais santé du relais social Intercommunal de la Province de Luxembourg Le projet sera relancé au moment de l'ouverture de la Maison d'accueil début 2026 Avril 2026 : Invitation lancée aux médecins marchois et maison médicale – Pas encore finalisé

						à ce jour (en cours).

objectif opérationnel

Bien-être au travail – « Permettre à chacun de s'épanouir au travail »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
En interne **Organiser des ateliers avec des personnes ressources extérieures** pour prendre soin du bien-être des travailleurs, en y associant la Ville. **Réflexion sur la thématique avec une stagiaire en sciences du travail** qui aidera à sélectionner les personnes ressources externes.	Service porteur : → CODIR (CPAS et MRS) Partenaire : → CODIR VILLE	3.4 Réduire le taux de mortalité prématurée et promouvoir la santé mentale et le bien-être.	Programme d'actions / de conférences à établir : thématiques et timing.	31/01/2024	Abandonnée	

objectif opérationnel

Alimentation – « Accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Projet d'accompagnement alimentaire avec la mise en place d'ateliers avec des bénéficiaires (alimentation, hygiène, gestion des stocks).	Service porteur : → CPAS (insertion sociale / MIRIAM / Aînés)	3.9 Réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.	Nombre d'ateliers organisés. (Objectif : 10 à 12 ateliers thématiques sur un an (minimum 1X/mois))	01/01/2024	Terminée	CPAS Appel à projets aide alimentaire clôturé en juin 2025 Action pérennisée au travers des ateliers culinaires

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Nouvelles technologies – « Lutter contre la fracture numérique »

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Intensifier les synergies Ville/CPAS/Maison de repos pour l'e-inclusion et lutter contre la fracture numérique. Via des ateliers de l'animateur numérique.	Service porteur : → CPAS En Marche pour l'e-inclusion	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile.	Nombre de participants aux ateliers. (Objectif : Doubler le nombre de participants (atteindre un objectif de 200 participants))	30/10/2025	Terminée	CPAS Le subside a pris fin le 31/10/2025. Les ateliers se poursuivront sur fonds propres mais pas dans l'intensification, davantage dans la continuité de ce qui se faisait et fonctionnait

objectif opérationnel

Logement – « Lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil » (en lien et partenariat avec la Ville – voir ci-dessous)

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026 C'est terminé, le projet est pérennisé
Intensifier les rencontres avec la Ville et la Police dans le cadre de la Cellule logement afin de pouvoir coordonner des actions de lutte contre les marchands du sommeil, le mal-logement, le sans-abrisme.	Services porteurs: → CPAS → Urbanisme Service partenaire : → Service Population	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile.	Nombre de réunions. (Objectif : Assurer au minimum 2 réunions par an)	Dès le 01/01/2024 et de manière permanente ensuite	Non commencée	CPAS La cellule logement Ville / CPAS reprend en novembre 2025 mais les contacts avec la Police ne se sont pas encore intensifiés

ODD prioritaires pour l'administration communale :

Marche
en Famenne

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Mobilité cohérente

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Mise en place d'une plateforme multimodale. PST 1/1/14 Avenue de France – Rond-point Pirire (trèfle de la N4).	Services porteurs: → Mobilité →Service Travaux → et surtout SPW et SOFICO (propriétaire)	11.2 Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable. 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	Réalisation de la plateforme. Désengorgement du centre (30% en moins).	En fonction des subsides et/ou de la volonté du propriétaire.	En cours	Des contacts ont été pris avec le Ministre compétent et la SOFICO afin d'accorder un droit réel à la Ville sur le site. Un accord serait en bonne voie. Un accord a été obtenu pour utiliser la plateforme comme parking de délestage lors des grands évènements

objectif opérationnel

Mobilité cohérente

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025
						Mise à jour mai 2026 Les discussions en vue de la cession de la plateforme à la Ville sont en cours. Nous attendons une estimation mise à jour du coût de cet espace.

Aménager le rond-point de la N4. PST 1/1/3 Rond-point à l'entrée de Marche. Aménagement d'une voirie en circulation locale pour les commerces. Création d'un aménagement cyclable.	Service porteur externe : → SPW	11.2 Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable.	Désengorgement du centre (30% en moins).	Permis de bâtir en voie d'être introduit. Adjudication en 2024.	En cours	Le permis d'urbanisme a été délivré en novembre 2023. La procédure d'expropriation est en cours et le Collège communal a remis un avis favorable sur celle-ci en septembre 2025. Le dossier projet est en cours d'approbation par la SOFICO avant mise en adjudication Toujours d'actualité La procédure d'expropriation est terminée et les travaux ont été attribués.

						En attente de l'exécution

objectif opérationnel

Épanouissement de la personne - Animation

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Concrétiser l'aménagement d'une halle à la Place aux Foires. PST 3/15/5	Services porteurs: → Aménagement du Territoire → Service Travaux	11.7 Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs. 11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales.	Nombre d'évènements organisés. Degré de satisfaction de la population. Production d'électricité (panneaux).	Permis de bâtir introduit. Subsides obtenus. Adjudication en 2024.	En cours	Les travaux d'aménagement de la halle et des abords de la place aux Foires ont débuté le 14 avril 2025. Ils devraient être terminés pour la fin de l'été 2026

objectif opérationnel

Offre de logements de qualité et accessibles

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026 Le chantier est toujours en cours. La phase 1 de la halle arrive à son terme. Les abords de celle-ci sont en cours. La fin du chantier est prévu contractuellement pour octobre 2026

Lutte contre les logements insalubres (en lien et partenariat avec le CPAS – voir ci-dessus). PST 3/12 Vérification systématique par le Service ADT et/ou le Service Population.	<u>Services porteurs</u>: → Service Population → Aménagement du Territoire → CPAS → Cabinet Bourgmestre <u>Partenaires externes</u> : → Police → SPW	11.1 Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	Réduction du nombre de logements insalubres de 5% par an.	Action en cours et continue.	Terminée	CPAS Remise en place de la cellule logement Ville/CPAS – Novembre 2025

Marche en Famenne

objectif opérationnel

Sensibilisation au commerce équitable et à la consommation responsable

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026 La cellule logement est bien active et la lutte contre le logement insalubre est au centre de l'action.

Soutien charte zéro plastique (CC). PST 5/104/14	Services porteurs: → Aménagement du Territoire - Environnement → Tous services	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques.	Nombre d'objets plastiques achetés (Objectif : Diminution)	Action en cours et continue.	En cours	Soutien à la réduction des plastiques au sein de l'administration. Un gros travail a été fait sur les boissons et sur le tri par le passé. Plus récemment, nous avons donné des critères de sélection visant à favoriser l'achat de produits plus vertueux lors du renouvellement de différents marchés (exemple café). Malheureusement, pas systématiquement consultés, cet objectif n'est pas toujours pris en compte par les différents

						services de l'administration.

Marche
en Famenne

objectif opérationnel

Espace de vie de qualité

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026 Rien de neuf
Mettre en œuvre la préservation du parc des Pères Franciscains PST 3/14/15 Aménagement d'une coulée verte et d'espaces verts dans une partie du parc.	Service porteur : → Aménagement du Territoire	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes. 15.3 Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres. 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.	Echange de terrains avec la SWL. Remise en état du parc et de l'étang.	À partir de 2025. (plusieurs phases et en fonction des budgets)	En cours	Les échanges avec la SWL ont été réalisés → maitrise du site Nouvel auteur de projet désigné en juin 2025 qui a déjà caractérisé les différents milieux afin de mettre en place leurs gestions Projet Phase 1 novembre 2025→ sécuriser subside SPW Une première phase d'opérationnalisation devrait être réalisée en 2026

objectif opérationnel

Végétalisation et embellissement des espaces publics

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026 La rédaction du permis d'urbanisme pour le projet de parc est en cours de réalisation par l'auteur de projet. Une première phase de travaux liés à la végétation devrait être réalisée à l'automne 2026

Réflexion sur l'affectation des terres agricoles communales.	Service porteur : → Service Patrimoine → ADT-Environnement	15.3 Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres. 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.	Diversification du type d'affectation (agricole, non-agricole, maraîchage, verger, petit élevage…).	En cours. Aboutissement en 2026 pour la note de politique agricole	En cours	Une note de politique agricole locale est en cours de rédaction et sera présentée à un prochain Conseil communal. Par ailleurs, nous disposons de quelques terrains agricoles libres d'occupation qui vont être remis en bail à ferme. Réflexion pérenne sur les terrains agricoles disponibles

objectif opérationnel

Respect de l'environnement à travers une politique de sanction des infractions environnementales

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025
Sensibilisation aux conséquences des pollutions liées aux déchets. Tout public : privés, entreprises… Actions : - « Marche, commune propre ». - Campagnes de sensibilisation (écoles et tout public).	Service porteur : → Conseiller en environnement → Ecoles Partenaire : → Service Travaux	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes. 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.	Nombre de dépôts clandestins. (Objectif : Réduire de 10 % par an les dépôts clandestins.)	Échéance annuelle.	Non commencée	pas d'action spécifique, mais chaque situation problématique est relayée vers le politique et traitée. Lorsque cela est possible, un retour vers les autres instances est fait.

Marche en Famenne

objectif opérationnel

Respect de l'environnement à travers une politique de sanction des infractions environnementales

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025

Sanctionner les infractions constatées en matière de déchets.	Service porteur : → Agents constatateurs et sanctionnateurs	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes. 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.	Nombre de PV dressés. (Objectif : Augmenter le nombre PV de 10% par an)	Échéance annuelle.	En cours	En fonction des axes définis par le Conseil communal, le seul agent constatateur relève le mieux possible les infractions et les transmet au fonctionnaire sanctionnateur qui suit le processus provincial L'agent sanctionnateur provincial souligne de problèmes de classification des PV (rgp vs environn) et donc bcp de pv sans suite,

objectif opérationnel

Respect de l'environnement à travers une politique de sanction des infractions environnementales

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance	Statut de réalisation (Non commencée/ En cours/ Terminée/Abandonnée)	Suivi des indicateurs 2025 Mise à jour mai 2026
Augmenter le champ d'actions (volonté politique) et le nombre d'agents constatateurs. Note : Formations à suivre si on étend les missions (décision politique).	Services porteurs: → Conseiller en environnement → Service Prévention → Service RH → Conseil communal	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes. 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées.	Introduire de nouveaux objets de sanctions. Essayer d'engager un 2ème agent constatateur. Nombre d'agents formés en augmentation.	2026	Non commencée	Difficulté actuelle de se lancer dans la répression environnementale structurée 2026 : Même constat mais des contacts sont pris avec les communes limitrophes par le Bourgmestre pour éventuelle mutualisation.

Marche en Famenne